

**« Quels modèles d'affaires et quelles stratégies des
opérateurs télécom, dans le futur ? »**

PROGRAMME

**À l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques
et des Postes (ARCEP) du Gabon et de l'Agence de Régulation des Postes et des
Communications Electroniques (ARPE) de la République du Congo, Présidente de
Fratel 2024**

Mardi 26 novembre 2024

08h30 Accueil

09h00 Cérémonie d'ouverture

- Allocution de bienvenue de **M. Célestin KADJIDJA**, Président de l'ARCEP Gabon
- Allocution de **M. Louis Marc SAKALA**, Directeur général de l'ARPCE de la République du Congo, Président de Fratel 2024
- Allocution du Général de Brigade **Bonjean Rodrigue MBANZA**, Ministre de l'économie numérique et des nouvelles technologies de l'information

Photo de famille et pause-café

10h00 Présentation des réponses des membres de Fratel au questionnaire sur l'avenir des réseaux et de la régulation

10h15-12h30 Table ronde 1 - Avec l'intégration des nouvelles technologies, quelles évolutions attendues des modèles d'affaires des opérateurs ?

Pour répondre aux attentes et demandes des utilisateurs ou pour être plus efficaces, les opérateurs intègrent régulièrement de nouvelles technologies telles que la 5G, la fibre, la virtualisation, les services en nuage ou des systèmes d'intelligence artificielle et déploient les dernières technologies fixes et mobiles. Ces réseaux peuvent être aussi densifiés pour faire face à l'augmentation des trafics, mutualisés pour une meilleure rentabilité des investissements, fournir des services à très faible latence pour répondre à de nouveaux usages, ou encore devenir plus durables et résilients. Ces évolutions technologiques s'accompagnent de l'arrivée de nouveaux acteurs dans les réseaux télécom et d'une évolution dans la dynamique de marché. Il importe donc de comprendre les transformations de l'organisation de la chaîne de valeur télécom et le positionnement des principaux acteurs du marché que ce soient les opérateurs de réseau, les géants du numérique, les tower-co, les équipementiers traditionnels et émergents ou encore les entreprises verticales susceptibles de déployer leurs propres réseaux privés. Les interventions à cette table ronde devront permettre aux membres de Fratel de mieux appréhender et comprendre ces tendances structurantes du secteur des télécoms et leurs impacts sur l'organisation du marché et sur les dynamiques concurrentielles ainsi que les potentiels enjeux de régulation liés à ces évolutions.

Président

-**M. Marc SAKALA**, Directeur Général - ARPCE (République du Congo)

Introduction

-**M. Jean-Jacques MASSIMA**, Représentant de l'UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar

Témoignages

-**Mme Laure de LA RAUDIERE**, Présidente- Arcep (France)

-Un représentant d'Airtel Gabon

-**M. Pierre ROY-CONTANCIN**, Secrétaire général-Group Vivendi Africa

-**M. Auguste KOUAKOU***, Enseignant-Chercheur - Université Jean Lorougnon Guède de Daloa

11h30-12h30 Session de questions-réponses de la table ronde

*A confirmer

12h30 Déjeuner

13h30 - 14h30 Réunion des dirigeants des autorités de Fratel sur « Quelle régulation pro investissements et innovations ? »

(Séance réservée aux Présidents, Membres de Collège, Directeurs généraux des autorités membres de Fratel)

14h30-17h30 Table ronde 2 - Quels impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur l'exploitation des réseaux, la fourniture de services de communications électroniques et les usages ?

L'intelligence artificielle (IA) se déploie progressivement dans nos sociétés et économies y compris dans les réseaux et pour la fourniture de services de communications électroniques. Bien que de nombreux modèles d'IA soient encore en phase de recherche et de développement, à moyen terme, elle devrait contrôler la majorité des fonctions dans les réseaux de télécommunications. Ces solutions devraient permettre de réaliser des gains d'efficacité dans plusieurs domaines du déploiement des réseaux et de la fourniture de services, et éventuellement de créer de nouvelles opportunités de création de valeur. Par ailleurs, l'IA devrait permettre aux opérateurs télécom de développer de nouveaux services innovants pour des secteurs spécifiques ou le grand public. Dans ce contexte, il importe aux membres de Fratel de mieux identifier ces développements et d'évaluer tout impact potentiel sur la réglementation et régulation du secteur. Lors de cette table ronde, les intervenants seront donc amenés à échanger sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le fonctionnement et déploiement des réseaux de communications électroniques et de la fourniture de services.

Président

M. Célestin KADJIDJA, Président-ARCEP (Gabon)

Introduction

-**M. Pierre MOUKELI**, Ancien Recteur de l'Université Numérique du Gabon, Enseignant-Chercheur à l'Institut Africain d'Informatique de Libreville

Témoignages

-Un représentant de l'ARCEP Gabon

- **M. Zouheir JORIO**, Directeur Général -Moov Africa Gabon Télécom

-**M. Jean-François LE BIHAN***, Directeur général - Ericsson Côte d'Ivoire

*A confirmer

16h00-16h30 Pause-café

17h30 Adoption du rapport d'activité 2024 et élection du Comité de coordination 2025

Retour sur l'outil Fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobile, le programme iPRIS et la formation Regnum

(Séance réservée aux autorités membres de Fratel)

18h30 Fin de la première journée

19h00 Dîner de gala

Mercredi 27 novembre 2024

08h30-09h30 Réunion des dirigeants des autorités de Fratel sur « Quelle régulation pro investissements et innovations ? » (Suite des débats)

(Séance réservée aux Président, Membre de Collège, Directeur général des autorités membres de Fratel)

09h30 Adoption du plan d'action 2025 de Fratel

(Séance réservée aux autorités membres de Fratel)

9h45-10h15-Pause-café

10h15-12h15 TABLE RONDE 3 – Quelles évolutions attendues des régulateurs et quelle collaboration avec d'autres régulateurs ou agences ?

Avec l'évolution des marchés des télécoms, dans la continuité de leurs missions sur la neutralité de l'internet, les autorités de régulation sont amenées à s'intéresser ou se voient confier de nouvelles compétences notamment en matière de données, de numérique voire d'impact environnemental. En parallèle, au regard des nouveaux défis de régulation et de la numérisation de l'économie et de la société, une coopération accrue entre régulateurs en charge des télécommunications et d'autres acteurs publics, régulateurs d'autres secteurs et agences au niveau national et international, semble nécessaire. Elles ont par ailleurs recours à de nouveaux outils numériques et à nouveaux modes de régulation. Les évolutions attendues des régulateurs seront au cœur des réflexions de cette table ronde.

Présidente

- Mme Laure de LA RAUDIERE, Présidente
- Arcep (France)

Introduction

- M. Jacques Rodrigue GUIGUEMDE,
Conseiller – SMART AFRICA

Témoignages

-M. Guy-Michel KOUAKOU, Directeur Economie, Marchés et Prospective - ARTCI et Mme Johanna GOMIS, Afrique & Développement international - Bearing point

-Un représentant de l'ARPT Guinée*

-Un représentant de l'APDPVP Gabon

*A confirmer

11h00 Session de questions – réponses de la table ronde 3

12h15 Cérémonie de clôture

- Allocution de Mme Laure de LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France et Présidente 2025 du réseau Fratel
- Allocution de M. Célestin KADJIDJA, Président de l'ARCEP Gabon

12h30-16h30 Déjeuner et visite du Musée National des Arts, Rites et Traditions du Gabon